

Accord de traitement des données (DPA)

Annexe au contrat d'utilisation de la plateforme OpTeamEr — version du 30 septembre 2026 — conforme à l'article 28 du RGPD et à la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD)

1. Parties

Responsable du traitement (le « Client »)	Raison sociale : Adresse : Représenté par :
Sous-traitant (le « Prestataire »)	OpTeamEr, entreprise individuelle de droit suisse exploitée par Furkan Sertdemir, Chemin de Mochettaz 10B, 1030 Bussigny (Vaud), Suisse — info@opteamer.com

2. Objet et durée

Le présent accord encadre le traitement de données personnelles effectué par le Prestataire pour le compte du Client dans le cadre de l'utilisation de la plateforme OpTeamEr (site opteamer.com et application app.opteamer.com) : gestion des plannings, du temps de travail, des absences et des documents RH. Il s'applique pendant toute la durée du contrat d'utilisation et jusqu'à l'effacement des données conformément à l'article 9.

3. Nature et finalité du traitement

Hébergement, stockage, affichage, calcul (heures, compteurs de congés, variables de paie), notification (emails, notifications push) et export des données, exclusivement pour fournir le service au Client. Le Prestataire ne traite les données que sur instruction documentée du Client, matérialisée par l'utilisation de la plateforme et le présent accord.

4. Catégories de données et de personnes concernées

Personnes concernées	Salariés, managers et administrateurs du Client ; candidats invités sur la plateforme.
Catégories de données	Identité et coordonnées (nom, prénom, email, téléphone, date de naissance) ; données professionnelles (poste, établissement, type de contrat, heures, taux horaire, plannings, pointages, absences, habilitations, formations) ; documents RH déposés par le Client ; données techniques (identifiant d'abonnement aux notifications, journaux d'activité) ; position GPS au moment du pointage si le Client active cette option.
Données sensibles	Aucune n'est requise par le service. Les justificatifs d'absence déposés par le Client (par exemple certificats médicaux) relèvent de sa seule responsabilité.

5. Obligations du Prestataire

- Traiter les données uniquement pour les finalités de l'article 3 et sur instruction du Client ; l'informer si une instruction lui paraît contraire au droit applicable.
- Garantir que les personnes autorisées à traiter les données sont tenues à la confidentialité.
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité de l'article 7.

- Assister le Client, dans la mesure du possible, pour répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, opposition).
- Assister le Client pour le respect de ses obligations de sécurité, de notification des violations et d'analyse d'impact, compte tenu des informations dont il dispose.
- Notifier au Client toute violation de données personnelles sans délai injustifié après en avoir eu connaissance, avec les éléments nécessaires à sa propre notification à l'autorité et aux personnes concernées.
- Mettre à disposition les informations nécessaires pour démontrer le respect du présent accord et permettre des audits raisonnables (article 8).

6. Sous-traitants ultérieurs et transferts

Le Client autorise de manière générale le recours aux sous-traitants ultérieurs suivants : hébergeur cloud de l'application (données hébergées dans l'Union européenne), réseau de diffusion du site vitrine, Stripe (paiements), prestataire d'envoi d'emails. La liste nominative à jour est communiquée sur demande à info@opteamer.com. Le Prestataire informe le Client de tout ajout ou remplacement avec un préavis de 30 jours, le Client pouvant s'y opposer pour motif légitime en résiliant le contrat. Le Prestataire impose à ses sous-traitants ultérieurs des obligations de protection des données équivalentes. Tout transfert hors de l'Union européenne ou de la Suisse est encadré par un mécanisme reconnu (décision d'adéquation ou clauses contractuelles types).

7. Mesures de sécurité

- Chiffrement des communications (TLS) et des données au repos par l'hébergeur.
- Cloisonnement par entreprise vérifié côté serveur à chaque requête ; contrôle d'accès par rôles (administrateur, manager, employé).
- Authentification individuelle par email et mot de passe ; sessions à durée limitée ; suspension immédiate d'un compte par l'administrateur.
- Journal des actions sensibles avec auteur et date.
- Sauvegardes gérées par l'hébergeur ; export intégral des données disponible au Client à tout moment.
- Prise en charge des signalements de vulnérabilité sous 3 jours ouvrés.

8. Audit

Le Client peut, au plus une fois par an et avec un préavis de 30 jours, demander la communication des informations permettant de démontrer le respect du présent accord, ou faire réaliser un audit par un tiers indépendant tenu à la confidentialité, à ses frais, pendant les heures ouvrées et sans perturber le service.

9. Fin du traitement

À la fin du contrat, les données restent exportables par le Client pendant 30 jours. Passé ce délai, le Prestataire supprime les données, sauf obligation légale de conservation. Le Client peut également supprimer son compte en libre-service depuis l'application.

10. Droit applicable

Le présent accord est soumis au droit suisse. Les dispositions impératives du droit du pays d'établissement du Client, notamment le RGPD pour un Client établi dans l'Union européenne, restent réservées. En cas de contradiction avec les conditions générales d'utilisation, le présent accord prévaut pour tout ce qui concerne la protection des données.

Pour le Client

Nom, fonction, date, signature

Pour OpTeamEr

Furkan Sertdemir

Date, signature

Document mis à disposition par OpTeamEr — opteamer.com/fr/securite. La version française fait foi.